



Communiqué de presse
Paris, le 9 mars 2017

Révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) d'Île-de-France, dernière ligne droite avant son adoption 45 actions pour reconquérir un air plus sain

Plus d'un an après le lancement de la **Révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) d'Île-de-France**, par le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, et par le préfet de police, le projet de PPA 2017-2020 a été présenté, ce jeudi 9 mars, lors du quatrième comité de pilotage de **Révision du PPA**. Celui-ci doit désormais entrer dans une phase de consultation réglementaire de plusieurs mois.

« La qualité de l'air est l'affaire de tous, et je suis satisfait de voir que tous les acteurs concernés ont travaillé de concert pour présenter aujourd'hui des actions susceptibles de rendre notre air plus sain et plus respirable » a souligné Michel Delpuech, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

Pragmatisme et dynamisme : la méthode du PPA pour retrouver une bonne qualité d'air

La démarche mise en place pour cette révision a permis, au travers de huit groupes de travail, d'associer un large panel d'acteurs : des professionnels du secteur, des associations, des élus mais aussi des scientifiques. Cette démarche participative a créé une réelle dynamique en Île-de-France, pour reconquérir la qualité de l'air au travers d'actions concrètes.

Cette démarche permet de répondre à l'objectif ambitieux d'amélioration de la qualité de l'air en Île-de-France. Il s'agit en effet de supprimer les dépassements des valeurs limites de la qualité de l'air, qui ont un impact prouvé sur la santé des Franciliens.

25 défis et 45 actions pour un air plus sain

Une analyse multicritère a permis de retenir des défis et actions, acceptables et réalisables par les acteurs concernés.

Ainsi, les 25 défis et les 45 actions retenus dans le projet de PPA agissent principalement sur les deux secteurs les plus émetteurs de particules (PM10) et les oxydes d'azote (NOx) que sont les transports et le résidentiel-tertiaire, avec notamment l'utilisation de la voiture

individuelle et du chauffage au bois.

Le secteur aérien, l'agriculture et l'industrie ne sont pas oubliés et doivent eux aussi apporter leur contribution au travers de plusieurs défis.

Parmi ces défis, l'Île-de-France doit, par exemple, favoriser le covoiturage, former les agriculteurs au cycle de l'azote ou encore diminuer les émissions des avions lors du roulage.

Des impacts positifs en perspective

L'impact du PPA sur la qualité de l'air à l'horizon 2020, modélisé par Airparif, montre que le PPA conduira à une baisse importante des émissions de particules et de dioxyde d'azote et à une baisse considérable du nombre de Franciliens exposés à des dépassements de valeurs limites de la qualité de l'air. **En effet, le nombre de personnes exposées serait divisé par trois.**

Les changements de comportements, encouragés par des défis du PPA, la mise en œuvre d'innovations techniques ou encore la mise en œuvre des Plans climat air-énergie territoriaux élaborés par les collectivités de plus de 20 000 habitants devraient permettre un **retour définitif sous les valeurs limites rapidement après 2020.**

Une adoption prévue pour la fin de l'année

Le projet de PPA va maintenant être mis en consultation auprès des CODERST (Comités départementaux de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques) et auprès de l'ensemble des collectivités. Il fera ensuite l'objet d'une enquête publique à l'automne et son approbation définitive est prévue pour la fin de l'année 2017.

Le projet de PPA 2017-2020, disponible sur <https://www.maqualitedelair-idf.fr/actualite/>

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25

pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)